

Procès-verbal de la 180^e assemblée générale

tenue le 17 janvier 2019 à 11h30 au local 2-52-101

Présences : 49 membres.

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.....	1
3. Adoption de l'ordre du jour.....	1
4. Adoption du procès-verbal de la 179 ^e assemblée générale tenue le 15 novembre 2018, et suites.....	1
5. Informations :	2
5.1 Fermeture de groupes.....	2
5.2 Littératie au collégial.....	2
5.3 Sondage FNEEQ sur le téléenseignement.....	2
5.4 Gala SPECStaculaire.....	2
5.5 Consultation sur la politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des technologies de l'information.....	3
6. Discussion sur les négos.....	3
7. Poubelles dans les classes.....	3
8. Annonce du débat.....	4
9. Élections :	4
9.1 Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élections.....	4
9.2 Représentant.es au comité de rédaction de la politique culturelle.....	4
9.3 Comité d'éthique de la recherche.....	4
9.4 Comité de la réussite.....	4
10. Divers.....	4
11. Levée de l'assemblée.....	4

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 180.1 « Il est proposé de désigner Catherine Ladouceur présidente de l'assemblée. »
Steve McKay propose et Julie Dionne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 180.2 « Il est proposé d'accepter les deux nouveaux membres suivants : Georges Desmeules (Littérature et communication) et Caroline Desruisseaux (Histoire). »
Julie Dionne propose et Claude Belzile appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 180.3 « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. »
Fabien Burnotte propose et Sylvain Daigneault appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 179^e assemblée générale tenue le 15 novembre 2018, et suites.

Résolution 180.4 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 179^e assemblée générale tenue le 15 novembre 2018 tel que présenté. »
Louis Desmeules propose et Mélissa Blandford appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Suites au procès-verbal :

- **Point 4, suites au procès-verbal du 25 octobre, point 6** : le processus d'insertion professionnelle a été adopté en CRT et sera mis en vigueur à partir de cet hiver pour les enseignant.es qui enseignent pour la première fois cet hiver.
- **Point 8 Politique pour contrer les violences sexuelles** : le travail est complété. Le Cégep ne l'a pas encore adoptée, ce sera fait au conseil d'administration le 6 février.

5. Informations :

5.1 Fermeture de groupes.

- Steve McKay nous informe que des fermetures de groupes ont été faites à la dernière minute. Quatre groupes ont été fermés en Techniques administratives, trois groupes en Mathématiques, ce qui a mené une précaire à perdre complètement sa tâche.
- On passe de 5400 à 5238 étudiant.es, et ce nombre pourrait descendre encore.
- Le comportement des étudiant.es change au niveau des inscriptions.
- Une réunion avec la direction a été demandée par le département de Mathématique. Est-ce que ces fermetures sont incontournables ? François Loubier nous dit que oui. Est-ce que le Cégep a le droit de fermer des groupes ? La convention spécifie que oui. Il reste cependant des doutes au sein du département sur la précision des prévisions de l'automne.
- Des griefs seront déposés sur la modification des tâches à la dernière minute.
- Une personne membre mentionne que la manière dont l'annonce a été faite a été inhumaine et irrespectueuse. C'est d'autant plus choquant que ça a déjà été nommé à la direction dans le passé.
- Des intervenants soulignent que des précaires touchés avaient préalablement refusé de la tâche ailleurs. On a demandé à ce que la lettre de confirmation de la tâche envoyée à la fin de la session d'automne soit modifiée pour que ce soit explicite que la tâche peut être modifiée si des groupes sont fermés.
- Une autre personne mentionne que la situation présente est pire que celle de l'an passé, car le cégep n'a pas choisi d'absorber ses pertes comme il l'a fait auparavant. On avance qu'il y a des erreurs prévisibles qui auraient pu être évitées.
- Il est mentionné que c'est une situation nouvelle dans le Cégep qui n'a pas d'équivalent dans les dernières années.
- Quelqu'un lance l'idée que l'on envoie une lettre de blâme à l'administration pour l'irrespect dont ils ont fait preuve en solidarité avec les collègues qui ont perdu des cours.
- Une personne attire notre attention sur les cas d'ajout de cours complémentaires à demi-plein en graphisme qui visent à combler une MED.
- Steve McKay répond qu'on va vérifier les chiffres. Sur la manière, il y a clairement une faute qui a été commise. La possibilité d'une lettre de blâme est tout à fait possible.

5.2 Littératie au collégial.

Jean Fradette nous présente la grille identifiant les différents niveaux de littératie ainsi que différentes statistiques sur la question. Il nous présente les inquiétudes du comité école et société, et la suite envisagée par ce dernier. Il est mentionné que les intérêts du Cégep ne vont pas nécessairement dans le sens de la qualité de la formation. La problématique des problèmes de littératie ne devrait pas reposer exclusivement sur les épaules des enseignant.es individuellement.

5.3 Sondage FNEEQ sur le téléenseignement.

- Jean Fradette présente ce qu'est un partenariat interinstitution et ce qu'est le téléenseignement. Il présente les données concernant le réseau collégial.
- Le comité doit aider la FNEEQ à se définir une position nationale ainsi qu'un argumentaire en vue des prochaines négociations.
- Une personne membre se demande si l'enjeu du téléenseignement en dehors des heures de travail est toujours présent.

5.4 Gala SPECStaculaire.

Anne-Marie Leblanc souligne le succès du Gala.
Une motion de félicitation est adressée aux organisatrices, organisateurs et bénévoles.

5.5 Consultation sur la politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des technologies de l'information.

Il y a actuellement une consultation sur Omnivox à propos de la politique relative à la sécurité de l'information et à l'utilisation des technologies de l'information. L'exécutif attire l'attention sur l'article 2. L'exécutif pense que la surveillance se devrait d'être envisagée en dernier recours et pour de graves préoccupations. Cette préoccupation sera transmise à la direction.
Jean Fradette nous met en garde contre l'adoption d'une coquille vide (point 5.9). Ça semble être le cas avec le concept de « cadre de gestion » qui n'est pas défini. On invite les membres à participer à la consultation en ligne.

6. Discussion sur les négos.

Steve McKay présente l'échéancier du processus de négociations : le 31 octobre 2019 ce sera le dépôt du cahier de demandes en vue du 31 mars 2020 (fin de l'actuelle convention); des rencontres auront lieu les 5 et 6 février pour la table nationale.

L'état des lieux :

- La CAQ a mentionné à plusieurs reprises son souhait d'un arrimage entre les besoins de l'entreprise et la formation collégiale.
- Les syndicats ne sont pas nécessairement en phase et dans une situation de confiance mutuelle. Les demandes en salaire sont plus présentes en santé et en milieu urbain. Un changement de garde a eu lieu à la FNEEQ.
- Il y a des enjeux concernant la stratégie à adopter et les moyens possibles.
- Steve McKay présente les recommandations adoptées lors du bilan de la dernière négociation.

Discussion :

- Plusieurs interventions portent sur les fronts communs possibles avec leurs avantages et inconvénients. Certains questionnent notamment l'intérêt d'un front commun avec la Santé. D'autres croient qu'il serait souhaitable.
- Une personne membre a relevé de nombreux problèmes au sein de l'actuelle convention. Elle présente entre autre la possibilité de remplacer « enseignants et enseignantes » par la « personne enseignante ».
- Il est suggéré de s'offrir une bonne campagne de publicité afin de gagner le cœur de la population et se donner un autre type de rapport de force face au gouvernement caquiste.
- L'idée est lancée de refuser le front commun et de lancer une période de maraudage qui pourrait nous permettre d'aller recruter le personnel de soutien à la CSN. Là-dessus, quelqu'un se demande si un maraudage pourrait nous apporter de nouveaux syndicats alors qu'une autre personne doute que ce soit si certain, d'autant plus que des syndicats déçus pourraient quitter le bateau.

7. Poubelles dans les classes.

La direction serait prête à agir concernant les poubelles dans les classes, mais elle aimerait avoir l'approbation des enseignants.es.

Résolution 180.5

« Il est proposé que les membres du SPECS appuient l'initiative de C'Viable de retirer les poubelles des salles de classe. »
Danielle Côté propose et Dominique Dubuc appuie.
Adoptée à l'unanimité.

- On mentionne que si on enlève le bac de poubelle, il serait intéressant d'enlever aussi le bac de recyclage pour éviter qu'il ne se retrouve avec tous les déchets non-triés. La situation de certains cours en graphisme, en art ou en laboratoire, est peut-être particulière.

- On s'inquiète que les déchets se retrouvent dans la classe et sur les bureaux en l'absence de poubelle, d'autant plus que c'est déjà un peu le cas.
- Il est mentionné que de la sensibilisation sera faite, qu'un plan de communication sera créé, que la situation fonctionne très bien à Coaticook.
- Quelqu'un avance que c'est la meilleure manière d'inciter les membres de la communauté collégiale à trier leurs déchets.
- On pourrait d'abord enlever les poubelles dans un pavillon bien pourvu en îlots de tri. D'autres voix mentionnent que ça pourrait être contre-productif d'y aller par étapes.
- Une personne intervenante s'inquiète de la situation du pavillon 1 où il n'y actuellement pas d'îlots de tri.
- Il est mentionné que la prochaine étape sera de viser les locaux communs départementaux.
- Quelqu'un se demande si une poubelle pourrait rester pour la poussière et les petits bouts de craie. On mentionne que ce n'est pas dans les plans.
- D'autres membres mentionnent l'intérêt d'inciter au recyclage des gants ou des stylos.

8. Annonce du débat.

Steve McKay annonce que la proposition de la FNEEQ sera soumise lors de la prochaine assemblée générale.

On souhaite que l'assemblée où se déroulera la discussion soit la plus populeuse possible.

9. Élections :

9.1 Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élections.

Résolution 180.6 « Il est proposé de désigner Catherine Ladouceur comme présidente et Mathieu Poulin-Lamarre comme secrétaire d'élections. »
 Martin Barrette propose et Geneviève Charest appuie.
 Adoptée à l'unanimité.

9.2 Représentant.es au comité de rédaction de la politique culturelle.

Représentant.e de Graphisme (1 personne) :

- Josée Morais se propose et Sylvain Daigneault l'appuie.

Josée Morais est élue par acclamation.

Représentant.e du secteur technique autre qu'artistique :

- Noémi Roy propose Benjamin Côté (il refuse).

9.3 Comité d'éthique de la recherche.

Personne ne se propose.

9.4 Comité de la réussite.

Personne ne se propose.

10. Divers.

Pas de divers.

11. Levée de l'assemblée.

Résolution 180.7 « Il est proposé de lever l'assemblée. »
 Annissa Laplante propose.
 Adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 14h20.

Steve Mc Kay, président

Mathieu Poulin-Lamarre, secrétaire